

ECHOS DE LA FÉDÉ

Magazine de la Fédération du BTP 13

LA FÉDÉ AGIT

Réponses concrètes
au "Grenelle"

■
Déchets de peinture

■
Baticup Méditerranée

LA FÉDÉ INFORME

Etranger ?
2 jours pour tout savoir

■
Prud'hommes
Vous l'ignoriez ?

■
Les Coulisses du BTP



N°3 - SEPTEMBRE 2008 - BIMESTRIEL



édito

Rester lucide



Le monde se trouve confronté depuis quelques semaines à une crise économique et financière violente qui s'intensifie depuis quelques jours.

Et pourtant, quelque soit la puissance du choc, nous n'avons pas à céder à la sinistrose.

Chacun, à son niveau, doit faire preuve de responsabilité, de lucidité, prendre du recul par rapport à cette situation, quelles que soient les conséquences à affronter.

D'autant que notre département, atypique s'il en est, résiste mieux que les autres à la baisse de l'activité.

Notamment dans le domaine de la construction et de l'emploi du BTP. Tous les indicateurs conjoncturels en attestent.

Je n'ai évidemment aucune certitude, mais nous pouvons garder espoir.

Car en matière de logement, d'équipements, d'amélioration-entretien, les besoins hélas existent bel et bien.

Ils sont réels et importants. Notamment dans le domaine du logement. Qu'il soit social ou privé. Ils le sont d'autant plus que par ailleurs, les stocks sont faibles.

Ces espoirs sont aussi alimentés par de nombreux grands projets. Ceux du Port de Marseille, d'Euroméditerranée, de la Cité de l'Image en Arles, d'ITER, de la ligne TGV Méditerranée Est, de l'opération Campus, du Grenelle...

Et la toute récente désignation de Marseille comme capitale Européenne de la culture en 2013 est aussi bien de ceux-là.

On peut imaginer les retombées qui en résulteront.

Et pour nos entreprises, artisanales, TPE, PME ou grands groupes, c'est incontestablement positif. ■

René Nostriano

Président de la Fédération

sommaire

Les rendez-vous de la Fédé

..... p 2-3

- La parole à Philippe Marti
- Agenda

La Fédé agit

..... p 4-5

- Opération Campus
- Auto-entrepreneur, quoi de neuf ?
- Baticup Méditerranée
- Marché et Nature : compatible !
- "Nature Peinture"
- Réponses aux "Grenelle"

La Fédé informe

..... p 6-7

- Etranger ? tout savoir
- Prud'hommes
- Quelle caution pour quel marché ?
- Forum emploi
- Coulisses du BTP

Détente

..... p 7-8

- Le Saviez-vous ?
- Sudoku
- Mot caché
- Résultats Sudoku du mois de juillet

Magazine bimestriel édité par la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics des Bouches-du-Rhône

344, bd Michelet - 13009 Marseille - Tél : 04 91 23 26 23 - Fax : 04 91 77 17 23 - www.btp13.com

Directeur de la Publication : Philippe MEIFFREN • Directeur de la Rédaction : Julie VERRIERE • Comité de lecture du numéro : Sauveur CAVATAIO - Thierry TARTARY • Rédaction : Joëlle ARNALDI - Sophie CREMIEUX - Christophe DO - Ariane DUPUCH - Philippe GRIMALDI - Patrick MINDONNET - Candice SIMON - Annie ZEVACO • Réalisation : www.inapolegraphique.com

Illustrations et photos : Fotolia - Fédération du BTP 13 - FFB

Tirage : 2750 exemplaires - Imprimé sur papier ecolabellisé

Indiscrétion... La maison d'en face

Le CFA d'Arles, la Ville d'Arles, le CG13 et le Conseil régional étudieraient actuellement un projet de "Maison du Développement Durable" qui pourrait être implantée en face du CFA Arlésien.

Ce projet permettrait à tous, professionnels et grand public, d'avoir accès à un centre de ressources et d'informations dédié aux énergies nouvelles, aux économies énergétiques, etc...

A suivre...



la parole à...

Philippe MARTI

Directeur Général de BTP FORMATION
des Bouches-du-Rhône

Je rappellerai que c'est en 1999 et à l'initiative de la Fédération du BTP des Bouches-du-Rhône qu'une première rencontre avec les élus a eu lieu en Arles pour envisager la création "d'une annexe du CFA-BTP d'Aix les Milles..." !

Le 29 septembre 2008, nous avons ouvert le CFA-BTP d'Arles, permettant ainsi à "BTP Formation des Bouches-du-Rhône" d'accentuer son rayonnement. Ce projet, porté par la profession, la mairie - qui a mis le terrain à disposition - et le Conseil régional - qui est financeur à hauteur de 55% - s'intègre dans la dynamique de développement de la Ville d'Arles et répond à des besoins de proximité.

Les professionnels du bassin d'emploi sont unanimes, ils manquent de personnels qualifiés. L'implantation de ce CFA doit rendre les métiers du BTP plus attractifs. En effet, si certains jeunes arlésiens acceptent de se former à Aix ou Avignon, beaucoup renoncent !

Avec ce nouvel établissement, nous avons désormais trois CFA du BTP dans les Bouches-du-Rhône. Nous pouvons ainsi répondre aux besoins de tout le territoire départemental, dans le cadre d'une gestion "stratégique" de l'offre de formation par l'apprentissage dans le BTP. En dehors des formations aux métiers du gros œuvre et du second œuvre, le CFA-BTP d'Arles se propose également de s'ouvrir à la restauration du patrimoine historique et au développement des nouvelles technologies (Bâtiments HQE, énergies renouvelables etc.)

Résultat d'un partenariat efficace entre la profession, la ville d'Arles et le Conseil régional PACA, ce CFA a un autre enjeu : convaincre les entreprises n'ayant pas expérimenté l'apprentissage de tenter l'expérience en faisant confiance aux jeunes qui incarnent la pérennité de nos métiers. Je vous donne rendez-vous en février 2009 pour l'inauguration officielle de ce nouvel établissement ... ■

agenda

- ➔ **1^{er} octobre**
Formation "Maîtrise des coûts de chantier"
- ➔ **2 octobre**
Bureau de la FBTP 13
- ➔ **3 octobre**
Formation "Paye"
- ➔ **6 octobre**
Formation "Maîtrise des coûts de chantier"
- ➔ **9 octobre**
Formation "Paye"
Coulisses du BTP à Salon
Vernissage de l'exposition photo de la FRTP
- ➔ **10 octobre**
Coulisses du BTP à Aix et Marseille
- ➔ **14 octobre**
Réunion du "Groupe Femmes" de la FBTP 13
Accueil des nouveaux adhérents de Martigues - Istres - Fos
- ➔ **16 octobre**
Forum Emploi à Martigues
Réunion du Syndicat Aménagement et Finition
- ➔ **21 octobre**
Réunion d'information sur les "Travailleurs étrangers"
Réunion USESO
- ➔ **22 octobre**
Commission de la Délégation Territoriale de la FBTP 13 du pays d'Aix
Remise du prix départemental des "Rubans du Patrimoine" à la Mairie d'Aubagne
- ➔ **23 octobre**
Bureau du SMTP • "Déjeuner du jeudi" en Arles
- ➔ **28 octobre**
Réunion d'information sur le "Travail à l'export"
- ➔ **30 octobre**
Forum Emploi à Marseille
- ➔ **6 novembre**
Bureau de la FBTP 13
"Déjeuner du jeudi" à Marseille
- ➔ **14 novembre**
Réunion du Syndicat Génie Climatique, Couverture, Plomberie
- ➔ **19 novembre**
Commission de la Délégation Territoriale de la FBTP 13 du pays d'Aix
- ➔ **20 novembre**
Conseil d'Administration de la FBTP 13
Bureau du SMTP
- ➔ **21 novembre**
Réunion du "Groupe Femmes" de la FBTP 13
- ➔ **27 novembre**
Réunion d'information sur les "Risques routiers"

Pour plus d'infos sur les horaires et les lieux de ces grands rendez-vous,
contactez Joëlle Arnaldi au 04 91 23 26 41 ou sur arnaldij@d13.ffbatiment.fr

1^{er} grand salon du BTP dans le Sud

Ce nouveau salon dédié aux professionnels de la filière construction se tiendra les 21, 22 et 23 janvier 2009 au Parc Chanot à Marseille. 350 exposants, 15 000 visiteurs sur 20 000 m² d'exposition. Votre Fédération y sera ! Et vous ? ■

Métierama 2009

Les 29, 30 et 31 janvier au Parc Chanot à Marseille. La FBTP13 s'engage à nouveau pour présenter nos métiers et formations. A ses côtés les CFA d'Aix, d'Arles et de Marseille, les lycées, René Caillié, Denis Diderot, St Henri et Don Bosco, les Compagnons du Devoir et l'école d'ingénieurs Polytech... ■

Gilet et triangle de sécurité obligatoires à compter du 1^{er} octobre

Vous devez porter le premier et installer le second dès lors que votre véhicule est immobilisé sur la chaussée au risque d'en courir une contravention de 750 € maximum. Cette obligation concerne à priori tous les véhicules y compris les engins de chantiers. Coté deux-roues seul le gilet de sécurité est obligatoire, de nuit ou par visibilité insuffisante. ■



Risques Routiers

Faire des kilomètres dans le cadre de son activité expose conducteurs et passagers à des "risques routiers". Mais alors quelles sont vos responsabilités ? Vous le saurez en participant à la réunion que nous organisons avec la CRAM le 27 novembre prochain à 9h au World Trade Center à Marseille. ■

Déclaration d'accident du travail en ligne

Employeurs, depuis le 1^{er} septembre 2008, vous pouvez établir les déclarations d'accident du travail en ligne sur le site www.net-entreprises.fr. ■

LOBBY

Soutien Campus la suite ... Aix-Marseille dans le top des 10

Le projet présenté par le pôle de recherche et d'enseignement supérieur d'Aix-Marseille Université a été repêché ! Il fait donc partie des 10 projets retenus et devra être finalisé à fin février 2009. L'équipe du projet d'Aix-Marseille Université devra présenter au comité d'évaluation ad hoc un programme immobilier précis, sa gouvernance et son plan de financement. Ce comité statuera sur

cette base et, en cas d'approbation en l'état, fixera le montant de financement alloué. Pas moins de 300 millions d'investissements en travaux divers pour les entreprises du BTP 13 sont à la clé. Le démarrage opérationnel des projets interviendra début 2009.

Rappel

L'"Opération Campus" vise à accélérer la rénovation universitaire,



en agissant massivement sur un nombre limité de sites, qui auront un fort rayonnement international. Il s'agit de projets inter-universitaires qui bénéficient d'un financement exceptionnel de l'Etat de 5 milliards d'euros.

Pour plus d'informations sur l'"Opération Campus", vous pouvez consulter le site internet : www.nouvelleuniversite.gouv.fr. ■

Statut d'auto-entrepreneur Quoi de neuf ?

Voté mais "amandé" !

Après l'adoption par le Parlement, le 23 juillet dernier de la loi de modernisation de l'économie contenant le dispositif de l'auto-entrepreneur, la Fédération Française du Bâtiment a été reçue par Hervé Novelli, Secrétaire d'Etat en charge de l'Artisanat et des PME. La FFB a rappelé au ministre sa désapprobation à l'égard d'un statut simplifié, facteur à la fois de concurrence déloyale et de risques majeurs pour le consommateur.

Nos demandes d'encadrement lors des récents débats parlementaires ont été retenues, à savoir :

- qu'un salarié ne pourra exercer l'activité d'auto-entrepreneur qu'avec l'aval de son employeur
- qu'il sera soumis à la "loi Raffarin" en matière de qualification ainsi qu'aux obligations d'assurance professionnelle, biennale et décennale
- qu'il sera identifié et suivi par les services de Bercy

Rappelons qu'applicable à compter du 1^{er} janvier 2009, ce régime

fiscal et social optionnel instaure un prélèvement forfaitaire libératoire des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu en pourcentage du chiffre d'affaires. Ce pourcentage sera de 23 % dans les services, avec une limite de chiffre d'affaires de 32 000 euros. Ce régime s'accompagnera d'une exonération de taxe professionnelle pour les trois premières années d'activité et d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et au répertoire des métiers. ■

Baticup Méditerranée 2008, plus nombreux, plus loin...



Les 13 et 14 septembre derniers s'est déroulée la 4^{ème} édition de la Baticup Méditerranée, régates professionnelles organisées à l'initiative de la Fédération du BTP 13.

En rassemblant plus de 700 personnes, tous acteurs de la construction, la Baticup Méditerranée est devenue en 4 ans le rendez-vous nautique incontournable des professionnels du BTP bien au-delà des frontières du département.

Le bilan en bref et en chiffres : Cette 4^{ème} édition c'est d'abord 3 tendances :

+ de compétition : D'année en année les professionnels du BTP se sont pris au jeu choisissant des bateaux plus performants. Une

envie de gagner pas vraiment surprenante pour des régatiers d'abord chefs d'entreprises. Ainsi, la proportion de bateaux sportifs a augmenté et de nombreux prototypes et monotypes performants ont pris le départ.

+ de bateaux : En 2008, le cap des 40 bateaux a été franchi puisque 45 se sont inscrits. Une progression constante depuis la première édition qui rassemblait alors 20 bateaux.

+ d'ouverture : Tendance amorcée l'an dernier, le rayonnement de la Baticup Méditerranée au-delà de la région s'est confirmé. Des équipages des Alpes, de l'Hérault, de la Drome et du Bordelais sont venus se

frotter aux fidèles de la Baticup Méditerranée. Une ouverture qui se ressent aussi du côté des partenaires puisque de grandes enseignes nationales nous ont rejoints.

Mais la 4^{ème} édition de la Baticup Méditerranée se fut aussi 650 convives à la soirée cubaine du samedi – 45 bateaux engagés, 42 sur la ligne de départ – 55 nœuds de vent en rafale le samedi – 1 superbe manche le dimanche – 100% des équipages récompensés lors de la remise des prix - sans oublier les 35 partenaires et notre marraine, la navigatrice Marseillaise Cécile Pujol que nous remercions !

Félicitations aux vainqueurs !

Groupe 1
BDM ARCHITECTES / FFB 05
LES ARCHITECTES

Groupe 2
INITIATIVE PROMOTION /
BETEREM / SECTP ROUGE

Groupe 3
AFPA PACA /
BEC CONSTRUCTION / CMT





DÉVELOPPEMENT DURABLE

Soutenir le marché & préserver la nature : compatible !

La Fédération du BTP 13 vient d'intervenir auprès de chacun des maires du département afin de leur rappeler deux opportunités offertes par le code de l'urbanisme et le code général des impôts et pour les inciter à utiliser au maximum ces dispositions. D'une part le code de l'urbanisme prévoit la possibilité de dépasser le coefficient d'occupation des sols de 20% en matière de construction nouvelle remplissant des critères de perfor-

mance énergétique ou comportant des équipements d'énergie renouvelable (Constructions HQE). D'autre part le code général des impôts prévoit que les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre peuvent, par délibération, permettre l'exonération de longue durée (10 à 30 ans) de la taxe foncière pour les logements achevés avant le 1^{er} janvier 1989. Dans ce cadre, deux types

de logement sont concernés : ceux dont les propriétaires investissent afin de réaliser des économies d'énergie et la construction de logements locatifs sociaux respectant certains critères de qualité environnementale et pour lesquels l'ouverture de chantier est intervenue à compter du 1^{er} janvier 2002. Un objectif économique et écologique dont vous pouvez vous faire l'écho... ■

Colloque du SMTP des réponses concrètes au Grenelle

Le 24 septembre dernier, le Syndicat de la Maçonnerie et des Travaux Publics des Bouches-du-Rhône, a proposé à ses adhérents des réponses concrètes et collectives aux enjeux du Grenelle de l'Environnement. Sauveur Cavataio et Thierry

Tartary ont ainsi présenté à leur auditoire plusieurs projets leur permettant de dégager de véritables avantages concurrentiels. Création d'une bourse d'échange des produits de fouilles, d'une valorisation des produits de déconstruction, d'une mutualisa-

tion de la sécurité de chantier, mise en place d'une charte de l'adhérent... autant de solutions réalisables à court terme et à forte valeur ajoutée pour les adhérents. L'intelligence collective permet ainsi de transformer les défis du "Grenelle" en véritables opportunités.

Jean Pierre Richard, Président du SMTP s'est engagé à mettre en œuvre immédiatement ces projets et en communiquer les avancées régulièrement à ses adhérents.

Pour collaborer à ces chantiers, apporter ses idées ou en savoir plus sur ce colloque si vous l'avez raté : Contact Annie Zevaco 04 91 23 26 43 ■



"Nature Peinture" une solution pour vos déchets de peinture !

Conformément à la réglementation, toute entreprise doit assurer et attester l'élimination de ses déchets dangereux. Cette impérieuse nécessité de protection de l'environnement n'est pas sans lourde conséquence financière pour les professionnels. Afin d'aider les entreprises de peinture à se mettre en conformité avec la loi tout en allégeant leur coût "élimination déchets", la Fédération Régionale du Bâtiment, avec l'appui opérationnel de chacune des Fédérations départementales du Bâtiment, lance l'opération "Nature Peinture". Un partenariat signé avec l'Agence de l'Eau Rhône-Médi-

terrannée-Corse, le soutien de l'ADEME et du Conseil Régional PACA permettent désormais à tout entrepreneur adhérent de la Fédération du BTPI3 de bénéficier de 50% de subvention sur les tarifs de collecte et traitement de ses déchets peinture. Remercions les entrepreneurs du 13 qui ont porté ce projet : Christain Apy (APY), Jacques Silve (OMNIUM FACADES), Michel Marakas (SGPM), Patrick Tezaris (RER), Hervé Duroseau (SEFAT).

Renseignements : Florent Bigo - FRB PACA - 04 96 20 32 03

AZ ■



Aux urnes !



Les élections pour les conseils des prud'hommes auront lieu le 3 décembre. Allez voter !!! Tous... ■

Bienvenue dans le réseau !

Les nouveaux adhérents de la FBTP 13 seront accueillis le 14 octobre prochain par René Nostriano, Président de la FBTP 13 et Marie-Thérèse Aubrieux-Gontero, Déléguée Territoriale de la FBTP 13 de Martignes-Istres-Fos. Ils rencontreront à cette occasion les partenaires de la Profession (SMABTP, OPPBTP, Services de santé au travail, BTP BANQUE, AREF, FAFSAB, PROBTP, GEIQ 13...) et découvriront ainsi toutes les potentialités offertes par l'appartenance au réseau "Fédération". ■



Top industrie

Organisé les 13 et 14 novembre prochains par la CCIM-P, le salon Top Industrie a pour objectif de valoriser les industries performantes du département. Le public, majoritairement des jeunes, pourra y découvrir les filières dans lesquelles s'engager. De son côté, la Fédération du BTP 13, associée à cette opération depuis l'origine, y donnera 8 conférences sur le BTP et disposera d'un stand. Adhérents de la FBTP13, si vous voulez communiquer sur vos techniques ou produits innovants, contactez Philippe Meiffren 04 91 23 26 41. ■

Déjeuner du Jeudi... en Arles

La Délégation Territoriale de la FBTP 13 d'Arles organise le traditionnel **déjeuner le jeudi 23 octobre 2008** au Moulin des Barres à Maussane-les-Alpilles. A cette occasion le Président Nostriano et Fabien Alexandre, Délégué Territorial, invitent les acteurs du BTP du pays d'Arles pour échanger sur les préoccupations de la Profession et de l'environnement local. Inscription auprès de Candice Simon 04 90 96 96 65 ■

2 jours pour tout savoir...



Comme annoncé dans notre numéro précédent, au mois d'octobre 2008 se tiendront, à la Maison du Bâtiment et des Travaux Publics - 344 Bd Michelet - 13009 Marseille, deux réunions d'information à destination de toutes les entreprises adhérentes :

Travailleurs étrangers & travailler à l'étranger

- La première, le mardi **21 octobre 2008** après midi sur : "l'embauche des travailleurs étrangers" (directe, sous-traitance ou intérim).

Les trois principales administrations concernées (service de la main d'œuvre de la DDTEFP, service des étrangers de la Préfecture et de l'ANAEM - Agence Nationale d'Accueil des Etrangers et de Migrations) co-animeront le débat mené par la Fédération du BTP 13.

- La seconde réunion aura lieu, le mardi **28 octobre 2008** après-midi avec pour thème : "le travail à l'export et à l'étranger". Elle sera assurée par nos services appuyés par un avocat spécialisé et la Direction Régionale du Commerce Extérieur. Réservez d'ores et déjà ces 2 dates dans vos agendas. Vous recevrez en temps utiles le détail du programme et le bulletin de participation. Contact *Philippe Grimaldi* 04 42 23 52 19 ■

Vous l'ignoriez ? À présent c'est moins grave

Jusqu'à présent la prescription devant le conseil de prud'hommes qui se cale sur la prescription en droit civil était de 30 ans. En clair et par exemple, un salarié pouvait contester pendant 30 ans son licenciement devant le conseil de prud'hommes. Le principe est que cette prescription est extinctive c'est-à-dire que le droit de la personne concernée s'éteint par inaction au bout d'un certain délai.

Il est bien évident qu'un délai d'extinction de 30 ans est une source d'insécurité juridique ;

même si l'on n'a jamais vu un salarié contester son licenciement 29 ans plus tard, il n'empêche que cela était juridiquement possible. Mais il a été voté une loi le 17 juin 2008 (JO du 18/06/08) qui réforme la prescription en matière civile et refond les règles générales de prescriptions. Ce texte réduit à 5 ans le délai de prescription de droit commun et prévoit des dispositions spécifiques au droit du travail. Le nouveau délai de 5 ans qui remplace celui de 30 est applicable depuis le 19 juin dernier (sauf pour les

instances en cours). En pratique, les actions postérieures à la loi sont limitées à 5 ans, les actions antérieures continuent à bénéficier de la prescription de 30 ans maxi.

Par contre : le délai de 5 ans n'est pas applicable en matière de contestation de la régularité et de la validité d'un licenciement économique dont l'action se prescrit elle, au bout d'une année...

Contact *Philippe Grimaldi* 04 42 23 52 19. ■

Quelle caution pour quel marché ?

Tout chef d'entreprise peut être amené à présenter des cautions bancaires ou à en demander.

Des différences juridiques importantes existent entre les garanties délivrées pour les marchés publics et celles délivrées pour les marchés privés.

La forme et les conditions de libération de ces garanties sont également fonction de l'objet qu'elles couvrent.

Pour y "retrouver son latin" et aider les entreprises confrontées à cette réglementation à l'égard de toutes ces garanties, le Service des Affaires Juridiques et

des Marchés de la Fédération du BTP 13 est à votre disposition pour vous communiquer un dossier complet, vous rappeler les textes officiels de référence et les modèles types en vigueur.

Contact *Christophe Dô* 04 90 56 48 82 ■

BTP Banque, une nouvelle agence sur Aix-en-Provence



Rappelons-le : BTP Banque est le partenaire bancaire historique du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics. Près de 90 ans d'étroit partenariat avec les entreprises et leurs organisations professionnelles lui ont permis de développer un savoir-faire spécifique et reconnu. Sa connaissance du secteur s'appuie depuis 1996 sur le Groupe Crédit Coopératif dont elle est filiale à 100 %. Au delà des services bancaires, BTP Banque accentue sa volonté

d'accompagner la Profession au travers d'actions menées avec des acteurs du secteur : notamment avec la SMABTP pour les reprises et transmissions d'entreprises ; avec l'OPPBTB pour la prévention des accidents et l'amélioration des conditions de travail, avec PRO BTP pour le financement des véhicules des apprentis du BTP facilitant leur trajets professionnels.

Cette année, dans notre région, c'est la quatrième inauguration pour la BTP Banque qui compte désormais 4 agences en PACA. "Nous souhaitons par ces ouvertures répondre aux attentes de nos clients en termes d'accueil et de proximité géographique", nous

confiait Claude Lavis, Président du Directoire de BTP Banque.

L'inauguration de la nouvelle agence BTP Banque à Aix-en-Provence aura lieu le 7 octobre 2008 à 17h, en présence de Jean-Claude Detilleux, Président du Conseil de surveillance de BTP Banque, Paul Di Natale, Président de la FRB PACA et René Nostriano, Président de la FBTP 13. ■

Coordonnées et contact agence Aix-en-Provence :

www.btp-banque.fr

04 42 91 65 11

150, Avenue Georges Pompidou
13617 Aix-en-Provence

Intempéries

Qui fait la pluie et le beau temps ?



Seul le chef d'entreprise décide des intempéries. Parce qu'il est maître de l'art, et en fonction des spécificités de son chantier, il est habilité à décider d'arrêter le chantier (chaleur, neige, pluie, froid, vent etc.) et de mettre en œuvre la déclaration d'intempéries. Par contre et bien entendu, il peut se faire aider par les services de Météo France qui sont en mesure de proposer toute une batterie d'éléments techniques, à même de l'assister et de le guider dans sa prise de décisions.

Pour en savoir plus : *Philippe Grimaldi* 04 42 23 52 19 ■

Contrats

de sous-traitance

Modification de l'annexe au contrat de sous-traitance relative aux déclarations, attestations et documents à fournir par le sous-traitant dans le cadre des lois sur le travail illégal.

Exemplaires disponibles auprès de *Christophe Dô* / Service Affaires Juridiques et Marchés de la FBTP 13 - 04 90 56 48 82 ■



Contrats

de partenariat modification de la réglementation

Une loi du 28 juillet 2008 vient de modifier l'ordonnance du 17 juin 2004 relative aux contrats de partenariat. Le Conseil Constitutionnel a remis en cause une partie du texte en refusant la présomption d'urgence réputée acquise jusqu'au 31 décembre 2012 pour sept grands secteurs (enseignement supérieur - gendarmerie, commissariats, et prisons - santé - rénovation urbaine - accessibilité des personnes à mobilité réduite - efficacité énergétique des bâtiments). Les contrats de partenariat ne peuvent donc être conclus qu'en justifiant de la complexité du projet, de l'urgence (redéfinie de façon plus large), ou lorsque le recours à un tel contrat présente un bilan entre les avantages et les inconvénients plus favorable que ceux d'autres contrats de la commande publique. ■

Le 2^{ème} forum emploi 100% BTP de la Fédé se jouera à l'extérieur !

En avril dernier la FBTP 13 organisait son 1er forum emploi 100% BTP au siège de la Fédération à Marseille. En octobre elle renouvelle l'opération comme promis. Toujours la même formule mais cette fois-ci à l'extérieur ! En effet, le 30 octobre prochain nous vous donnons rendez-vous à l'Ecole de la Deuxième Chance pour un forum emploi principalement

tourné vers les entreprises, chantiers et publics des secteurs de Marseille nord, 3^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements. Articulée autour de 2 temps forts, cette journée débutera par une présentation des métiers (9h à 12h) à la centaine de candidats attendus. C'est l'après midi que se déroulera le forum emploi, permettant de véritables entretiens de

sélection avec des hommes et des femmes MOTIVES. Préalablement repérés par les accompagnateurs à l'emploi : POLE 13, PLIE, ANPE, CCIMP, Mission Locale, ils seront plus de 300 à vous proposer leurs compétences. Adhérents de la FBTP 13 et plus encore entreprises du secteur, ce forum est le votre, participez-y !
Sophie Crémieux 04 91 23 26 28 SC ■



Les 9 et 10 octobre prochains la Fédération du BTP 13 fera pénétrer le public dans l'envers du décor. En ouvrant exceptionnellement trois chantiers dans le département, nous ferons découvrir aux visiteurs toutes les facettes de nos métiers, la diversité des réalisations,

Coulisses du BTP Voir derrière les palissades

le fonctionnement des chantiers et l'art de la construction des bâtiments. De l'ordinateur au laser, il sera possible de découvrir en direct, des techniques en pleine évolution. Aux côtés des hommes et femmes fiers d'être des bâtisseurs nous apporterons des

réponses à toutes les questions, nous témoignerons de leur passion et des possibilités de carrière. Une opportunité aussi pour les professionnels de se rencontrer pour partager des moments de convivialité dans le cadre de réalisations exemplaires. ■

A Salon on verra tous les métiers !

La Délégation Territoriale du Pays de Salon entourée par la celle de Martigues - Istres - Fos feront découvrir le chantier de construction d'un foyer de travailleurs ouvert par l'entreprise Médiante. Les visiteurs y découvriront tous les métiers traditionnels et innovants du BTP et ceux du second œuvre en particulier: Le 9 octobre, les compagnons charpentiers, peintres, plombiers, électriciens, plaquistes, carreleurs..., seront à l'honneur ainsi que tous les intervenants du chantier (architectes, bureaux d'étude, bureaux de contrôle, géomètres, coordonnateurs SPS...). ■

Un chantier de construction et de rénovation des bâtiments de l'Armée réalisé sur l'ancien site de la base aérienne 114 des Milles. Particularité de ce chantier : son approche en construction durable avec des travaux d'isolation par l'extérieur, la gestion et le tri des déchets de chantier, la gestion des consommations d'eau et le maintien des végétaux existants. ■



A Marseille : Gros œuvre aujourd'hui hotel demain !



A deux pas de la Gare Saint Charles, les visiteurs pourront découvrir les coulisses de la construction d'un hôtel. Le futur Hollidays Inn de 120 chambres se développera sur 7 543 m² et 8 niveaux. La façade de cette nouvelle construction enclavée dans un vieux quartier tranchera sûrement mais il sera trop tôt pour le découvrir puisque le 10 octobre ce sont les entrailles de l'hôtel - sous sol et rez-de-chaussée - qui seront donnés à visiter par l'entreprise Cari. ■

A Aix les pompiers

Le 10 octobre Travaux du Midi ouvrira les portes du futur pôle pédagogique et administratif de l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs Pompiers.

Ce qu'il fallait VRAIMENT lire ...

Parmi les 20 circulaires que la FBTP 13 vous a adressées depuis fin juin 2008 :

- Circulaire Formation 2008/20 sur la revalorisation de la rémunération des apprentis
- Circulaire Marchés 2008/14 sur le nouveau délai de prescription pour les responsabilités liées aux travaux dans la construction
- Circulaire Social 2008/47, 48 et 49 sur les ruptures de contrat de travail

Et dans les 3 derniers numéros de Bâtiment Actualité alors ?

- Bâtiment Actualité n° 13 du 8 juillet 2008 – Frais professionnels, attention aux redressements !
- Bâtiment Actualité n° 14 du 22 juillet 2008 – Quelles solutions contre les vols sur les chantiers ?
- Bâtiment Actualité n° 15 du 16 septembre 2008 – Loi de Modernisation de l'économie : ce qui change pour l'entreprise



Retrouvez ces circulaires sur www.btp13.com

Espace adhérents rubrique Circulaires

Le saviez-vous ?

Le canard est le symbole de l'amour le plus connu dans le Feng Shui. Cela vient du fait que les canards Mandarins sont en couple pour la vie. On dit que si l'un meurt l'autre reste seul et ne tarde pas à mourir de solitude. C'est en raison de cet amour et de cette fidélité que les civilisations Asiatiques emploient les canards pour illustrer l'amour et la fidélité.

Sudoku

niveau **FACILE**

9				2	4			
	7		6	8		5		
		6	9	4		1		
	3	4		8				
		2	5		1	6		
1	5			9		2		
7		9		2	5			
	1							
								4

niveau **MOYEN**

				9		6		
				5	4			
3		6		2		4		
	3						8	
		1	9				2	5
	9						3	
2		5		9		6		
				8	1			
					3		9	

niveau **DIFFICILE**

		5				7		
			7	3	8			
3								2
	8		5		1		7	
6	4			8			3	1
	1		4	6	3		9	
		8	9		2	4		

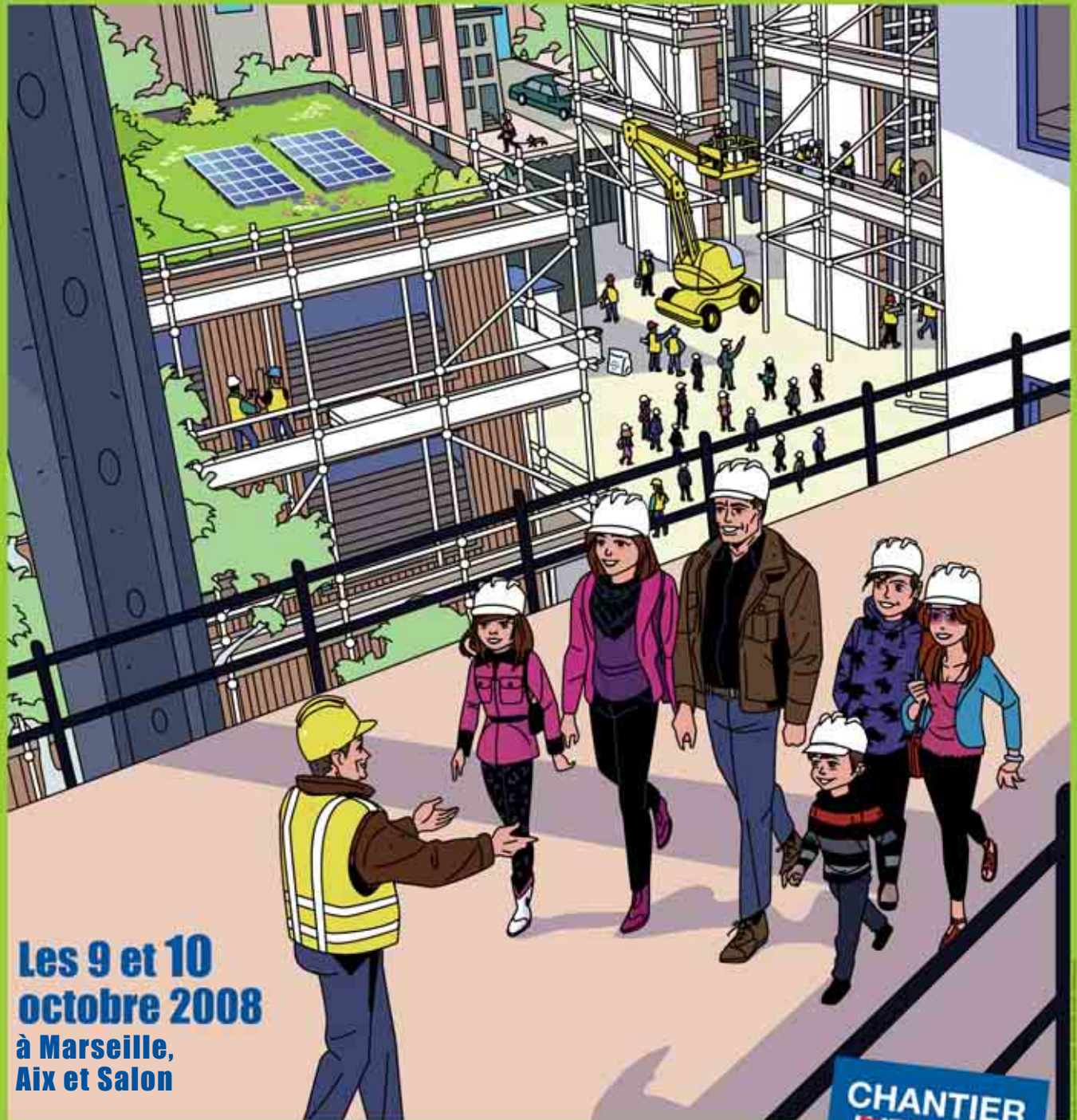
> Solutions à retrouver dans le numéro de novembre 2008.

Mot caché

Retrouvez à l'intérieur de ce numéro, le mot caché. Il s'agit du mot "extinctive".

Vous l'avez trouvé ? Appelez la Fédération du BTP 13 au 04 91 23 26 14.

Les 3 premiers lecteurs à donner la bonne réponse recevront un cadeau.



**Les 9 et 10
octobre 2008**
à Marseille,
Aix et Salon

**CHANTIER
~~INTERDIT~~
OUVERT
AU PUBLIC**

Les Couloisses du Batiment

journées portes ouvertes

Pour en savoir plus www.fibatiment.fr



Résultats Sudoku
du mois de juillet

niveau **FACILE**

4	3	9	1	5	7	2	6	8
2	6	8	9	3	4	5	1	7
5	1	7	2	8	6	4	9	3
7	4	3	6	2	5	9	8	1
1	5	2	8	7	9	3	4	6
9	8	6	3	4	1	7	5	2
3	2	4	5	6	8	1	7	9
8	7	1	4	9	2	6	3	5
6	9	5	7	1	3	8	2	4

niveau **MOYEN**

1	8	2	7	3	4	9	6	5
4	9	7	5	6	1	3	2	8
6	3	5	8	9	2	7	1	4
5	7	9	2	1	6	4	8	3
3	6	4	9	7	8	1	5	2
2	1	8	4	5	3	6	7	9
9	5	3	6	8	7	2	4	1
8	2	6	1	4	9	5	3	7
7	4	1	3	2	5	8	9	6

niveau **DIFFICILE**

2	3	4	7	8	5	1	9	6
8	7	1	4	9	6	2	5	3
5	6	9	1	2	3	7	4	8
4	5	7	6	2	9	8	3	1
1	2	3	8	7	4	9	6	5
6	9	8	5	1	3	4	7	2
3	4	2	9	5	8	6	1	7
9	1	5	2	6	7	3	8	4
7	8	6	3	4	1	5	2	9